



Genève, le 12 avril 2018
Aux représentant-e-s des médias

**Information du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture
(DETA)**

**Avis de travaux : route de Thonon – création d'un aménagement
piétonnier**

La direction générale du génie civil procède à la construction d'un trottoir le long de la route de Thonon, sur le tronçon compris entre les chemins des Gotettes et des Prés-Galland (commune de Collonge-Bellerive).

Les travaux débuteront le lundi 16 avril 2018 et dureront deux mois.

Il n'y a pas de fermeture de la route de Thonon. Cependant, durant toute la durée des travaux, la circulation est assurée en alternance sur une seule voie de circulation et régulée au moyen de feux de circulation en fonction du flux des véhicules.

Les cheminements piétonniers et cyclistes sont maintenus moyennant quelques redirections en fonction des besoins du chantier.

Vous trouverez en annexe une [fiche Info Mobilité](#) détaillant les mesures de circulation mises en place.

Pour toute information complémentaire : M. Yann Gerdil-Margueron, responsable de l'information et de la communication, unité communication des transports, DETA, T. +41 76 383 59 44.